

Intervention des collèges 3 et 4

AP du mardi 5 juillet 2016

En complément de l'Avis sur le SRDEII

Madame la Présidente, mes chers Collègues,

En complément de l'intervention de Michel CHANDES, une large majorité des conseillers des collèges 3 et 4 m'ont mandaté pour insister sur la place particulière qu'occupent les associations sur chacun des territoires, en termes d'actions économiques et de cohésion sociale.

Sur ce point, nous précisons que la Région Auvergne-Rhône-Alpes compte plus de 150 000 associations employant 236 000 salariés, soit près de 10% de l'emploi privé.

Au-delà de cette dimension économique, nous rappelons que les associations qui interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de la santé, de la famille, de l'égalité hommes femmes, la lutte contre l'exclusion, du social, de l'éducation, de la recherche, de l'environnement, ou encore de la conservation du patrimoine, ont un rôle social et sociétal irremplaçable.

C'est pour cette raison que chacun d'entre nous est concerné.

Lors du débat sur le budget 2016, nos 2 collèges avaient pris acte de la démarche de diminution budgétaire.

Sans plus d'informations, sur l'application de cette démarche, nous avons alors indiqué que nous serions attentifs sur le devenir de nos associations qui, pour beaucoup d'entre elles, sont organisées en réseaux vigilants.

A ce jour, 3 signaux négatifs sont adressés par l'exécutif en direction des réseaux associatifs :

- Le premier signal concerne la très grande difficulté, pour de nombreux grands réseaux associatifs, à pouvoir rencontrer les élus en responsabilité,
- Le deuxième concerne le manque total d'information sur les financements 2016,
- Le troisième concerne, lorsque l'information a été donnée, la baisse importante (-50%, voire - 100 % des participations financières de la Région) pour certains associations, avec des conséquences dramatiques en termes, d'une part de suppressions des activités et d'autre part de diminution ou même de disparition des emplois.

Nous citons, sans les nommer, quatre exemples significatifs, suite à des diminutions financières de la Région :

- Un important réseau de la Loire a dû procéder à 18 licenciements,
- Un autre sur le Rhône à 14 licenciements,
- Un autre dans l'Isère (subissant en plus les baisses de financement du département) procède à 15 licenciements,
- L'arrêt pur et simple du cofinancement des postes FONJEP pour les fédérations ou associations de l'ex Région Auvergne.

Le 12 avril dernier, en assemblée plénière, nous exprimions notre inquiétude. Aujourd'hui, il s'agit une alerte.

Face à cette situation, nous souhaitons très rapidement que le Conseil Régional :

- Explique sa politique en direction du monde associatif,
- Ouvre un espace de dialogue et de concertation avec les réseaux associatifs, à l'instar de l'ex COREVA, initié sur proposition du CESER,
- Informe les associations sur les financements 2016,
- Evite toute baisse trop importante voire de suppression de subvention, qui entraîne la disparition des actions en direction des populations, ainsi que des conséquences malheureuses sur l'emploi (nous souhaitons en particulier que le cofinancement des postes FONJEP soit rétabli dans les 4 départements de l'ex Région Auvergne)

Représentant ici la société civile organisée, nous estimons qu'il reste indispensable que la Région :

- Pérennise son soutien à ce tissu associatif qui assume son rôle, parfois en complément mais aussi souvent en remplacement de la puissance publique
- Accompagne le développement des entreprises émergentes et des associations, parties prenantes des dynamiques économiques et porteuses des enjeux de transition de notre société sur les sujets environnementaux, économiques ou sociaux,
- Soutienne à travers ces associations l'éveil des nouveaux modèles d'économie et d'équilibre, souvent d'innovation, qui dans nos régions ont fait leurs preuves
- Reconnaisse l'utilité publique des actions menées par certaines associations.

Nous tenions à faire partager cette inquiétude à l'ensemble du CESER, qui se transforme maintenant en alerte, et qui correspond à une réalité de terrain